



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CTA 28 janvier 2019

Déclaration préalable de la FSU

Madame Le Recteur, Mesdames, Messieurs

Les mobilisations sociales, nombreuses et sous des formes nouvelles et diversifiées, ont imposé au Président de la République d'ouvrir enfin des espaces de débat. Aucun sujet n'en serait exclu mais le gouvernement annonce en même temps qu'il poursuivra la mise en œuvre de sa politique, pourtant contestée car ouvertement libérale et anti-sociale. Se contenter de faire de la pédagogie sur ses réformes, ignorer les demandes répétées d'augmentation des salaires et des pensions, de retour à une fiscalité plus juste et le besoin de services publics dynamiques au plus près des usagers est irresponsable et lourd de risques sociaux et politiques.

Le Ministre de l'Éducation nationale ne se soucie pas davantage des avis des personnels, des élèves et des parents d'élèves. La publication des nouveaux programmes de lycée en sont la dernière illustration car après des votes unanimement contre au CSE et la consultation en ligne des enseignants, pas une ligne n'a bougé ! Pire, après avoir encouragé les personnels à témoigner pour trouver du soutien auprès de leur hiérarchie au moment de « pas de vagues », le premier article du projet de loi pour l'école de la confiance reviendrait à élargir les sanctions disciplinaires pour manquement au devoir de réserve. La FSU combat toute atteinte à la liberté d'expression et rappelle qu'elle est inscrite dans les statuts des fonctionnaires. La FSU dénonce tout autant les entraves au droit de se rassembler et de manifester dont les lycéens ont été particulièrement victimes, avec des interventions parfois brutales des forces de l'ordre dans l'académie. Réprimer et taire les aspirations de la jeunesse qui s'exerce souvent pour la première fois au débat démocratique est en parfaite contradiction avec les enseignements sur la citoyenneté. La FSU vous demande solennellement Madame le Recteur de donner des consignes aux Proviseurs pour que le droit de réunion soit garanti au sein des établissements dans les meilleures conditions de sécurité pour les élèves, les personnels ou les parents qui le demandent.

Dans le second degré, les 2650 suppressions de postes se traduisent pour la rentrée prochaine par 118,5 postes supprimés dans l'académie. Ce seront concrètement des heures supplémentaires à la hausse en collège alors que les collègues s'épuisent déjà au quotidien, des effectifs pléthoriques partout et des dizaines d'heures d'enseignement en moins dans les lycées.

Des territoires entiers voient l'accès aux enseignements se restreindre avec une offre de formation inégalitaire et en concurrence directe avec le réseau privé catholique. La carte des lycées mobilisés depuis des semaines (Guingamp, Lamballe, Paimpol, L'Harteloire à Brest, Douarnenez, Hennebont, Redon, Bain de Bretagne, Fougères, Combours, Joliot Curie à Rennes, Maupertuis à St Malo...) en dit long des inégalités territoriales et sociales qui se creusent avec les réformes du lycée.

Dans la voie professionnelle, la mise en concurrence de la voie scolaire et de l'apprentissage, les secondes "familles de métiers", la réforme du bac Gestion Administration sont autant de mesures qui font peser de graves menaces sur l'offre de formation professionnelle. La FSU rappelle son attachement à l'enseignement professionnel public sous statut scolaire seul à même d'offrir des formations équilibrées, diplômantes, qualifiantes et accessibles sur l'ensemble des territoires.

Dans le 1^{er} degré, les évaluations de mi CP ne sont ni au service des élèves, ni au service des enseignants. Elles concourent à alimenter un pilotage par les résultats. Le ministère en refuse l'abandon malgré un courrier commun des 6 organisations syndicales. Les opérations de carte scolaire qui débutent dans les départements révéleront l'insuffisance de la dotation budgétaire malgré une évolution

démographique à la baisse. Le ministère estime lui-même à 4 000 le nombre de postes nécessaires pour finir le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire.

Dans notre académie, la dotation de zéro poste conduit à retirer des moyens dans certains départements pour alimenter le département qui contient le plus de classes en éducation prioritaire. Dans les deux cas cela va engendrer une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage, de nouvelles difficultés dans les territoires défavorisés, et sans doute la disparition totale des "plus de maîtres".

Malgré les mobilisations et les grèves qui se multiplient ces derniers mois, le Ministre poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni les acteurs de terrain ni les organisations syndicales. Qui peut encore écouter le Ministre sans sursauter devant son aveuglement ? L'opinion publique a tranché et 78 % de nos concitoyens se déclarent hostiles aux suppressions de postes dans l'éducation.

Dans l'académie Madame le Recteur, vos orientations ne font pas davantage consensus. Réorganisation académique maniant tout à la fois reconcentration du pilotage et marche forcée pour les mises en réseaux et les territoires apprenants, reconfiguration confuse des stratégies de formation continue, construction embrouillée du projet académique qui n'entraîne aucune adhésion dans les écoles et établissements. Sans précision de votre part sur vos intentions à terme, le SNUIPP et le SNES appellent les collègues à ne pas remplir les grilles d'auto-positionnement.

Pour éviter toute orientation idéologique du projet académique, la FSU redemande un bilan diagnostique du projet en cours pour dégager notamment les caractéristiques propres à l'académie et les attentes des personnels.

Nous savons tous, et vous l'avez sans nul doute observé Madame Le Recteur, que l'académie de Rennes détient une force incomparable avec l'ensemble de ses personnels, toute fonction confondue, engagés au quotidien pour la réussite et l'accès de tous les élèves aux meilleures qualifications possibles. La FSU vous demande donc de donner des signes à chacun d'eux que son rôle est déterminant et irremplaçable.

Les 14 suppressions d'emplois chez les personnels administratifs, la remise en cause de l'orientation scolaire et l'avenir des CIO, le risque pour les infirmières de ne plus être sous l'autorité hiérarchique du MEN ne sont certainement pas de nature à rassurer les personnels. La FSU portera sans relâche les demandes des personnels à être respectés dans leur métier, à être rémunérés dignement et à la hauteur de leur qualification pour que cesse tout déclassement social et salarial.

Les élections professionnelles de décembre ont bien traduit et sans ambiguïté la volonté des personnels d'être représentés par la FSU avec des élus engagés pour faire vivre le paritarisme, un modèle de dialogue social propre à la Fonction publique et voulu par le Conseil National de la Résistance. La progression de la liste FSU au CTA, première organisation à 30 points devant les suivantes, confirme l'attachement d'une majorité de collègues à notre syndicalisme, ouvert et exigeant.

Pour la FSU, représentée dans toutes les CAPA ou CCP des personnels, enseignants ou non, titulaires ou non, c'est agir dans l'intérêt des élèves, pour le bon fonctionnement des établissements et des services en défendant en toute transparence les intérêts matériels et moraux de nos professions tout en veillant au développement du service public d'éducation.